

RÉPONDRE À LA CRISE QUI FRAPPE LE SECTEUR DES FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS TOUT EN STIMULANT LE TOURISME

Un mémoire pour le Comité permanent des
Finances de la Chambre des Communes dans
le cadre des consultations prébudgétaires en
prévision du prochain budget fédéral

Août
2024

FAME

FESTIVALS AND MAJOR EVENTS
FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS MAJEURS
CANADA



Recommandations :

- 1. Créer un programme dédié à la croissance et à l'attractivité touristique des festivals et événements canadiens, géré par les agences de développement régional et doté de 60 M\$ annuellement.**
- 2. Intégrer à la base budgétaire du Fonds du Canada pour la présentation des arts l'ajout qui y est fait depuis 2019-2020, actuellement de 15,5 M\$ par année; intégrer également à la base budgétaire du Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine l'ajout qui y est fait depuis 2019-2020, actuellement de 7 M\$ par année.**

Festivals et Événements Majeurs Canada, aussi connu sous l'acronyme **FAME**, compte à travers un membership direct et affilié plus de **500 membres** au pays, de toutes tailles et en tous genres.

La coalition travaille étroitement avec le **Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI)**, qui, au Québec, rassemble une trentaine de grands rendez-vous, de même qu'avec ces organisations : **Ontario Festival Industry Taskforce (OFIT)**, **Événements Attractions Québec (ÉAQ)**, **Event Atlantic**, **Atlantic Presenters Association (APA)**, **Ottawa Festival Network (OFN)** et la **Ville de Charlottetown**.

Éléments de contexte

En lien avec la première recommandation

- La pandémie et, surtout, la récente **poussée inflationniste** accentuée dans le secteur des festivals et événements ont rendu la situation très difficile pour les festivals et événements dans de nombreux pays. On estime qu'**il en coûte aujourd'hui de 30 % à 40 % plus pour organiser un événement comparable à l'édition 2019**. Si on peut comparer la pandémie à un important tremblement de terre, ce qui a suivi dans le secteur est un tsunami sournois.
- Au Canada, sont particulièrement touchés les festivals et événements qui présentent leurs activités en tout ou en partie gratuitement et ceux qui comptent proportionnellement sur les subventions et les commandites de façon plus importante, puisque ce type de **revenus n'a pas suivi le rythme de croissance des dépenses**, ce qui place les organisations devant des déficits d'opération ou encore face à des choix budgétaires qui mettent en cause le développement, la croissance et l'attractivité même de leurs festivals et événements.
- Au cours des dernières quinze années, des programmes spécifiques aux festivals et événements ou des programmes de nature touristique et économique ont permis de développer le secteur et d'accroître son attractivité et sa compétitivité. Cependant, qu'il s'agisse du Programme de manifestations touristiques de renom (PMTR) (100 M\$ sur deux ans), du Fonds d'expériences canadiennes, de l'Initiative d'appui aux grands festivals et événements (IAGFE) (200 M\$ sur deux ans) ou même du Programme pour la croissance du tourisme (PCT) ces programmes ont été **de courte durée** et, pour cette raison, n'ont pas eu autant d'effet définitif qu'on aurait pu souhaiter.
- Parallèlement, les budgets des principaux programmes dont bénéficient actuellement les festivals et événements du côté de Patrimoine canadien — **Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA) et Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (DCAP) — ne sont plus en mesure de répondre à la demande**. Du côté de DCAP, par exemple, le montant maximal reçu diminue d'année en année, en dépit de l'ajout d'un montant hors de la base budgétaire.
- Ces programmes sont, dans certaines provinces et régions, complétés par des interventions des agences de développement régional, mais avec d'importantes disparités au Canada et, dans certains cas, en étant incapables de répondre à de nouvelles demandes, tant les budgets sont là sous pression.

En lien avec la deuxième recommandation

- **Les bases budgétaires** de deux des plus importants programmes à Patrimoine canadien, soit le Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (DCAP) et le Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA) **n'ont pas été revues depuis une quinzaine d'années** et ont été fixées par le gouvernement Harper, à 17,7 M\$ dans le premier cas et à 32,5 M\$ dans le deuxième.
- Durant cette période, le **nombre de clients et leurs besoins ont augmenté** de façon « naturelle » mais aussi de façon accrue avec la récente poussée inflationniste.
- Pour pallier le problème de sous-financement chronique des deux programmes, le gouvernement Trudeau a réinjecté chaque année depuis 2019-2020 des sommes qui n'ont **pas été intégrées aux bases budgétaires**. En ce moment, jusqu'à la fin de l'année financière 2025-2026, il s'agit de 15,5 M\$ au Fonds du Canada pour la présentation des arts et de 7 M\$ au Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine.

Ils ont fait les manchettes : quelques exemples

- **Taste of Danforth (ON)**
Annulé en 2024 à cause d'enjeux de financement
- **Juste pour rire (QC)**
L'édition 2024 emportée par la chute du Groupe Juste pour rire
- **Hot Docs (ON)**
Mises à pied et futur incertain
- **Toronto Fringe Festival (ON)**
Une édition réduite en 2024
- **Regina Folk Festival (SK)**
En pause en 2024
- **Ambleside Music Festival (BC)**
En pause en 2024
- **Vancouver Folk Music Festival (BC)**
En difficulté
- **Vancouver Fringe Festival (BC)**
Programmation réduite en 2024
- **Rockin' River Music Festival (BC)**
Mis en pause en 2023, l'événement n'est pas de retour
- **Edmonton Fringe (AB)**
Les dépenses explosent, l'événement sollicite des dons
- **Noth Bay Bluesfest (ON)**
C'est la fin
- **Tulip Festival (ON)**
Édition réduite en 2024
- **International des montgolfières de St-Jean-sur-Richelieu (QC)**
Déficit de 1,7 M\$ en 2023, un plan de sauvetage et de relance mis en place

RECOMMANDATION 1

Créer un programme dédié à la croissance et à l'attractivité touristique des festivals et événements canadiens, géré par les agences de développement régional, et doté de 60 M\$ annuellement.

- Ce programme viendrait compléter l'intervention du gouvernement fédéral vis-à-vis des festivals et événements, en ajoutant à l'échelle du Canada une **reconnaissance du caractère économique et touristique des festivals et événements**, en plus de celle de Patrimoine canadien en vertu de critères strictement culturels et sociaux. Il deviendrait à l'image de ce qu'est le Programme d'aide aux festivals et événements touristiques du gouvernement du Québec un outil de reconnaissance de la performance touristique en même temps qu'un **puissant moteur de croissance, favorisant l'attractivité des festivals et événements, autant sur le plan domestique qu'international** (ce programme étant doté de 30 M\$ au Québec).
- Le programme viendrait entre autres soutenir une catégorie de festivals et événements qui ne sont pas reconnus par Patrimoine canadien, qu'il s'agisse d'événements principalement axés sur le divertissement ou d'événements sportifs, ceux à but lucratif et tous les autres qui sont exclus par le Ministère; il viendrait ajouter d'autres critères d'appréciation et une nouvelle subvention différente pour ceux qui sont déjà soutenus par Patrimoine canadien.
- Ce programme pourrait comprendre des volets, des niveaux, et serait adapté aux besoins des **festivals et événements de toutes tailles présentant un potentiel de croissance et pouvant attirer plus de touristes domestiques et internationaux**. Il permettrait au sein de l'écosystème une forme de relèvement : des festivals et événements reconnus au Canada augmenteraient leur attractivité internationale alors que d'autres, reconnus régionalement, pourraient avoir un plus grand rayonnement dans l'ensemble du Canada. Il s'inscrirait dans les stratégies visant à ramener le Canada parmi les destinations les plus prisées dans le monde et à regagner des parts de marché.
- Les subventions octroyées via ce programme devraient être en priorité versées pour le **fonctionnement du festival**, même si elles peuvent requérir la présentation d'un plan de croissance ou de développement, d'un plan d'affaires ou d'une stratégie permettant d'accroître l'attractivité du festival et sa performance touristique. Seraient pris en compte l'achalandage, la provenance des participants et, à terme, l'atteinte des résultats. On ne parle pas ici d'un programme basé sur de nouveaux projets qui requièrent des investissements que trop d'organisations ne sont pas en mesure de faire.
- Comme le tourisme en général, le tourisme événementiel a de beaux jours devant lui : il faut continuer de miser sur les festivals et événements qui attirent dans une ville ou une région donnée, des participants canadiens et internationaux et qui, en termes comparatifs, sont « payants » du point de vue économique et touristique, comme le sont par exemple les congrès et le tourisme d'affaire.

- Une aide aux festivals et événements a un effet multiplicateur sur le tourisme : on a démontré que **pour chaque dollar dépensé par un participant, 0,25 \$ l'est dans l'hébergement et 0,33 \$ dans la restauration**, sans parler du transport et d'autres postes. Plusieurs communautés et artères commerciales tirent des revenus qui se comparent à ceux de l'année entière sur une seule courte période de festival ou d'événement.
- Avec les **études de retombées économiques**, les festivals et événements sont en mesure d'évaluer la progression réelle, comme c'est le cas au Québec pour les festivals et événements qui ont un budget d'opération de plus de 6 M\$. Cela supposerait cependant la **mise en place à l'échelle canadienne d'un guide méthodologique** semblable à celui qui est reconnu au Québec et en vertu duquel déjà plus d'une quinzaine de festivals et événements doivent mesurer leur impact (même si cette exigence est temporairement suspendue à la suite de la pandémie). Cela supposerait aussi la participation de partenaires comme FAME.
- FAME estime d'ailleurs que le secteur des **festivals et événements génère plus d'un milliard \$ au PIB dans l'ensemble du Canada**. Puisqu'ils sont à l'origine de la décision de visiter la destination à une date précise, ils amènent de nombreux touristes internationaux qui injectent de l'argent neuf dans l'économie.
- Dans une agence de développement régional comme Développement économique Canada au Québec, **il y aurait lieu de voir comment articuler ce nouveau programme vis-à-vis de l'intervention existante**, et dans une moindre mesure, de faire la même chose dans les autres agences de développement régional au Canada.

RECOMMANDATION 2

Intégrer à la base budgétaire du Fonds du Canada pour la présentation des arts l'ajout qui y est fait depuis 2019-2020, actuellement de 15,5 M\$ par année; intégrer également à la base budgétaire du Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine l'ajout qui y est fait depuis 2019-2020, actuellement de 7 M\$ par année.

Programme	Financement annuel de base depuis 2008	À intégrer à la base budgétaire	Investissements supplémentaires prévus annuellement jusqu'à la fin de 2025-2026	Enveloppe total de financement jusqu'en 2025-2026
Fonds du Canada pour la présentation des arts	32,5 M\$		15,5 M\$	48 M\$
Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	17,7 M\$		7 M\$	24,7 M\$
Total	50,2 M\$		22,5 M\$	72,7 M\$

- Au cours des dernières années, FAME a réclamé que les deux programmes concernés disposent **au total de 95,2 M\$** dans leurs bases budgétaires, mais ils ont aujourd'hui environ 73 M\$, composés de bases budgétaires et de mesures ponctuelles. FAME demande toujours un véritable rattrapage et entend accentuer ses représentations alors qu'approche l'échéance du 30 mars 2026.
- Les **bases budgétaires** de deux des plus importants programmes à Patrimoine canadien, soit le Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (DCAP) et le Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA) **n'ont pas été revues depuis une quinzaine d'années** et ont été fixées par le gouvernement Harper. En agissant hors des bases budgétaires et par période d'un an ou deux, le gouvernement fédéral condamne le milieu culturel à être en perpétuelle représentation pour renouveler des sommes. C'est une pratique qui a aussi l'effet de rendre ces investissements plus à risque une fois arrivés à terme, avec ou sans changement de gouvernement.